

Anticiper pour promouvoir le tourisme d'affaires

Lors du Conseil Municipal du 10/02/2022 et du Conseil Communautaire du 15/02/2022, nous avons voté le transfert à l'agglomération Versailles Grand Parc (VGP) de la compétence « Promotion du tourisme » de Versailles, justifié par le potentiel de développement sur le territoire de VGP du tourisme vert, culturel et d'affaires, les enjeux de relance post-COVID et les JO2024. C'est donc en Conseil Communautaire du 04/10/2022 que nous avons partagé l'opportunité suivante pour Versailles et ses alentours.

Après Angers en 2013, Troyes en 2016, Saint-Étienne en 2019 et une pause de deux ans liée à la crise sanitaire, l'Association des Archivistes Français (AAF - <https://www.archivistes.org>) a lancé un appel à candidature pour organiser son 4ème Forum au printemps 2025. Plus de 600 archivistes venant de toute la France vont se réunir pendant 3 à 4 jours avec des entreprises partenaires. Cet évènement permettrait de maintenir la visibilité de Versailles sur les réseaux sociaux après les JO 2024. Ce serait une opportunité économique pour les hôteliers, particuliers, restaurateurs et commerces mais aussi pour la valorisation du patrimoine de VGP. L'AAF souhaite en effet organiser des visites de sites : l'agglomération a l'embarras du choix sur son territoire en dehors du château de Versailles. Elle compte sur l'implication des étudiants de la filière métier : les étudiants en Master Archives de l'Université de Versailles Saint-Quentin pourraient y participer ainsi que ceux d'autres universités de la région (Paris-Saclay notamment). L'Ile de France est le principal bassin d'emploi des archivistes. Outre les critères d'accessibilité et de circulation remplis sans difficulté, Versailles présente donc un avantage compétitif du point de vue logistique et des coûts de transports. Faire venir les archivistes français à Versailles, berceau de la Révolution qui a fait naître les Archives Nationales à Paris et inscrire dans la loi le principe de libre consultation des archives nationales par les citoyens, pourrait être l'occasion d'un rappel des enjeux historiques et futurs des pratiques archivistiques : enjeu de souveraineté (rappelons-nous par exemple que les archives ukrainiennes ont été bombardées), la conservation des archives se dématérialise pour accompagner les entreprises et les administrations. Le soutien des élus sous la forme d'une lettre politique, leur participation aux groupes de travail de préparation et au forum, font partie des critères de sélection. C'est aussi pour cela que nous avons partagé cette opportunité en conseil communautaire. Plus les acteurs du territoire seront impliqués, plus Versailles aura des chances d'être choisie. Reste à instruire le retour sur investissement et défendre notre proposition de valeur pour battre les offres des villes concurrentes. Le délai de réponse à l'appel à candidature est le 16 décembre.

Anne-France Simon

ensemblevivonsversailles@gmail.com

Ensemblevivonsversailles.fr